



Enseignement de la
Communauté française

Athénée Royal Air Pur

Rue des Nations-Unies, 1

4100 Seraing

Tél : +32 4 330 32 30

Fax : +32 4 330 32 35

ecge002123@adm.cfwb.be

Année scolaire 2014-2017

**Projet d'établissement établi en conformité avec le projet éducatif et le projet
pédagogique**

***L'Athénée Royal Air Pur ouvre les
fenêtres sur l'avenir et donne un sens à vos
études.***

C'est un établissement organisé par la Communauté Française.

C'est pourquoi il s'efforce d'atteindre les objectifs généraux de l'enseignement tels que définis dans le "Décret des Missions" du 24 juillet 1997.

Il a été, reste et restera un ardent défenseur des valeurs essentielles que sont la responsabilité, la créativité, la solidarité, le respect du milieu et de l'environnement, le respect de soi et des autres, la volonté de démocratie et l'égalité des chances d'émancipation sociale.

Les pages suivantes vous détailleront nos objectifs prioritaires et les actions concrètes mises en œuvre afin de les atteindre.

Objectifs	Stratégies et projets concrets
<p>1. <u>Responsabilité</u></p> <p>Dans le parcours scolaire, dans les gestes quotidiens par rapport à eux-mêmes, vis-à-vis des autres, du matériel scolaire et de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>maintenir les exigences d'un règlement d'ordre intérieur strict mais identique pour tous les élèves.</i> ➤ <i>favoriser la concertation au niveau du groupe-classe.</i> ➤ <i>créer un climat d'écoute et de tolérance.</i> ➤ <i>exiger le soin, le sérieux et la ponctualité dans la gestion des documents scolaires, cahiers, devoirs</i> ➤ <i>contrôles et journal de classe (premier relais entre l'école et les parents).</i> ➤ <i>adapter le comportement et la tenue au lieu de scolarité en évitant toutes outrances, tous excès.</i> ➤ <i>mettre à la disposition des élèves des locaux libres pendant la journée, sans surveillance directe, afin de faciliter études, réunions, concertations.</i> ➤ <i>gestion des espaces de récréation par les élèves eux-mêmes.</i> ➤ <i>gestion responsable des résultats scolaires par la possibilité d'obtenir des dispenses pour les examens dans les cours à 1heure/semaine (3^{ème} degré uniquement).</i> ➤ <i>existence d'un "Espace-rencontres" convivial où livres, revues et magazines seront à la disposition des élèves.</i> ➤ <i>organisation de ramassage et de tri des déchets abandonnés sur le campus, incitation à utiliser des poubelles décorées par les élèves.</i> ➤ <i>réunions d'information régulières afin d'insister sur la propreté et le respect des infrastructures.</i> ➤ <i>élection de délégués de classe, formation des délégués par l'ASBL "Jeunesse et citoyens", aide de professeurs relais.</i> ➤ <i>diminution des coûts de l'énergie en sensibilisant les élèves et les professeurs (fermeture des portes et des fenêtres, économies d'électricité).</i> ➤ <i>sanctions d'intérêt général pour tout acte de vandalisme, graffitis et autres dégradations.</i> ➤ <i>interdiction totale de fumer dans et aux abords immédiats de l'école.</i>
<p>2. <u>Respect de soi et des autres.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>bannir et punir sévèrement toute forme de violence tant verbale que physique.</i> ➤ <i>réprimer tous propos racistes et discriminatoires.</i> ➤ <i>respecter les différences et faire preuve d'une tolérance mutuelle dans le partage des valeurs individuelles.</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ éduquer les élèves à une bonne hygiène alimentaire en proposant des menus variés et équilibrés au restaurant scolaire. ➤ défendre le principe de neutralité. ➤ favoriser la collaboration avec le CPMS et le centre de planning familial. ➤ faire appel à des conférenciers ou à des témoins de situations vécues. ➤ favoriser l'écoute et la compréhension lors de la gestion d'un conflit. ➤ instaurer un climat de confiance entre les élèves, la direction et l'ensemble de la communauté éducative réunions régulières entre les délégués des élèves et les proviseurs ➤ privilégier le rôle des éducateurs. ➤ promouvoir l'affichage de slogans et de messages en faveur de la tolérance. ➤ insister sur l'importance du travail en équipes. ➤ exiger le respect total du personnel d'entretien et de cuisine.
<p>3. <u>Education au sens social, au sens civique et à la solidarité</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ chaque élève doit être conscient du rôle qu'il a à jouer à l'école, de ses droits mais aussi de ses devoirs. ➤ appel est fait à la compréhension et à l'ouverture à la différence. ➤ nécessité d'un comportement solidaire des professeurs entre eux, des élèves entre eux et des uns vis-à-vis des autres puisqu'il y a partage du même lieu de vie, des mêmes activités pour les mêmes buts. ➤ adhésion totale des parents en ce qui concerne l'application du projet d'établissement et du règlement d'ordre intérieur. ➤ organisation de l'aide aux élèves absents pour maladie. ➤ collaboration active avec le CPAS de Seraing (maillage social). ➤ 4 élèves membres effectifs du Conseil Communal des adolescents ➤ solidarité en prise avec l'actualité. ➤ réunions de concertation avec l'Association des parents et des délégations d'élèves (comité de participation). ➤ aide financière fournie par l'ASBL Air Pur pour les voyages, les excursions, les activités parascolaires et le prêt des livres aux élèves en difficultés. ➤ collectes régulières de vivres et de vêtements en faveur d'associations caritatives.
<p>4. <u>Liaison entre le niveau primaire et le niveau secondaire</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ organisation d'une journée Portes Ouvertes destinée aux futurs élèves de 1^{ère} année. ➤ découverte à cette occasion des locaux et des infrastructures. ➤ possibilité de suivre des séquences pédagogiques dans les différents cours généraux. ➤ activités gymniques et sportives.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>séances d'information aux futurs élèves de 1^{ère} année et à leurs parents.</i> ➤ <i>accueil des élèves de 6^{ème} de l'école primaire annexée.</i> ➤ <i>accueil des élèves de 1^{ère} année début septembre. Pendant 3 jours, les élèves sont pris en charge par les professeurs qui les aident à se familiariser avec leur nouvel environnement.</i> ➤ <i>réunions de professeurs dans le cadre du projet de liaison primaire-secondaire, en interne idem pour la liaison secondaire-supérieur.</i> ➤ <i>projet identique dès septembre 2006 avec l'école primaire annexée (français et mathématique).</i> ➤ <i>Accueil des élèves de 1^{ère} les 3 premiers jours de septembre avec des activités spécifiques (reconnaissance des locaux, connaissance du ROI, intégration dans le groupe, dans la classe, contacts avec les professeurs, organisation générale de l'école).</i>
<p>5. <u>Démarches mises en œuvre pour assurer la réussite des élèves en difficulté</u></p>	<p><i>Un des buts de l'école est d'accorder toute son attention aux difficultés rencontrées par les élèves et d'y remédier le mieux possible afin d'offrir à chacun, quelles que soient ses origines, un maximum de chances d'exploiter ses capacités et de développer ses compétences.</i></p> <p><i>Toute une série de mesures sont prises afin de lutter contre l'échec scolaire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>des problèmes familiaux sont très souvent à l'origine des difficultés scolaires rencontrées par les élèves (manque d'intérêt, chute des résultats, absentéisme...) une collaboration active est mise en place avec les représentants du CPMS afin d'apporter à l'élève l'écoute et la compréhension nécessaires et résoudre des problèmes dépassant la compétence de la communauté éducative.</i> ➤ <i>il est de même fait appel à la collaboration des parents qui, plus que jamais, doivent être de véritables partenaires de l'éducation apportant attention et soutien à la scolarité de leur enfant (signature des journaux de classes, des contrôles...).</i> <i>organisation de 4 soirées de rencontres parents-professeurs.</i> <i>possibilité de rencontre individuelle avec chaque professeur tout au long de l'année scolaire selon un horaire communiqué aux parents dès le mois d'octobre.</i> <i>convocation écrite envoyée par la Direction aux parents des élèves en difficulté après les conseils de classe et les conseils de guidance.</i> <i>entretiens individuels avec ces mêmes élèves en difficulté, mal orientés ou en quête d'une autre orientation.</i> ➤ <i>dans l'enseignement fondamental, lors du repérage de difficultés dans l'apprentissage, une collaboration étroite avec les parents est mise en place afin de résoudre le problème "ponctuel" par une remédiation ciblée et adéquate.</i>

	<p><i>En cas de troubles de l'apprentissage diagnostiqués par des spécialistes et dont une rééducation spécifique est assurée par des thérapeutes, il va de soi que l'enfant est amené exceptionnellement à effectuer une année complémentaire bénéficiera d'un enseignement adapté à ses difficultés autant que possible.</i></p> <p><i>La collaboration étroite des thérapeutes avec le Centre PMS, les enseignants et les parents est essentielle afin que les stratégies mise en place pour améliorer la situation positivement soient soutenues à la maison comme à l'école.</i></p> <p><i>Par exemple, temps supplémentaire pour réaliser certaines tâches, outils d'aide à disposition,...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>en ce qui concerne les choix pédagogiques et les activités préparatoires mis en œuvre pour favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifique, le cas échéant, une collaboration étroite est prévue avec l'enseignement spécialisé sous forme de partenariat avec ce type d'établissement. Des dispositions pédagogiques et matérielles seront prises en fonction des besoins rencontrés (aménagement de la plage horaire, local adapté, plan individuel d'apprentissage accompagnant l'élève, collaboration avec le Centre PMS).</i> ➤ <i>organisation de cours de guidance et de remédiation en français, mathématique et langue 1 pour les élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} années.</i> ➤ <i>depuis septembre 2005, partenariat avec la Promotion Sociale de Seraing pour une aide et un rattrapage en mathématique à l'intention des élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés (2 X 2h30 gratuites/semaine).</i> ➤ <i>Collaboration avec différentes associations spécialisées pour aider les élèves en difficulté (logopèdes stagiaires pour les dyslexiques).</i> ➤ <i>collaboration active avec les organismes et les écoles d'échec à l'échec (La Débrouille de Seraing, par exemple).</i>
<p>6. <u>Modalités d'organisation du parcours du 1^{er} degré</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>1h de cours de remédiation hebdomadaire pour les élèves en difficulté prévue en français, mathématique et langue moderne.</i> ➤ <i>organisation conforme au décret du 19 juillet 2001 d'une 1^{ère} et d'une 2^{ème} années complémentaires pour les élèves dont le conseil de classe a estimé qu'ils ne maîtrisaient pas les socles de compétences et qui effectueront le parcours du 1^{er} degré en 3 ans.</i> ➤ <i>obligation pour ces élèves de suivre les cours de guidance organisés en mathématique, français et langue moderne.</i> ➤ <i>réunions de conseils de guidance et information aux parents par le chef d'établissement et le représentant du CPMS.</i>

<p>7. <u>Mesures prises pour favoriser l'orientation des élèves</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les potentialités des élèves sont évaluées en permanence. Les parents sont informés des constats et de l'évolution par des notes et des conseils inscrits dans le journal de classe et le bulletin. ➤ la direction et l'ensemble de la communauté éducative se tiennent à la disposition des parents et des élèves tout au long de l'année scolaire (rencontres parents-professeurs, entretiens individualisés). ➤ collaboration active avec le CPMS dans l'aide apportée aux élèves mal orientés ou à la recherche d'une nouvelle orientation. ➤ séances d'information pour les parents et les élèves afin de les aider dans leurs choix d'options (en fin de 2^{ème} année et de 4^{ème} année). les différentes options proposées dans le cadre de l'enseignement général sont expliquées et détaillées, les possibilités offertes par les sections techniques et professionnelles de l'enseignement officiel sont aussi mises en évidence. ➤ visites de sections techniques et professionnelles pour les élèves de 2^{ème} année. ➤ visites de facultés universitaires, de Hautes Ecoles, de salons d'information sur les études et les professions pour les élèves du 3^{ème} degré. ➤ séances d'information intra-muros à l'intention des élèves de 6^{ème} année. des conférenciers, parfois des anciens élèves, viennent y faire part de leur expérience de la vie professionnelle ou des études supérieures.
<p>8. <u>Créativité et ouverture sur le monde</u></p>	<p><i>En faisant appel à l'interdisciplinarité, elle peut s'exercer à travers tous les cours afin de développer l'esprit critique et rendre du sens à l'école.</i></p> <p><i>L'ouverture de l'école sur l'extérieur renforce une pédagogie créative par le biais de conférences, de réunions culturelles, d'excursions et de voyages, pour autant que ce soit en nombre raisonnable et non au détriment des heures de cours. visites de musées, conférences</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ projections de films, pièces de théâtre ➤ travail en commun pour uniformiser la mise en œuvre des programmes au sein de l'établissement. ➤ organisation d'activités périscolaires comme le Tournoi de Déclamation, le Fest'ARS Insectorama, le cross annuel des élèves, échange linguistique, culturel, historique et artistique entre des élèves de l'espace Euregio Meuse Rhin par l'intermédiaire d'un projet théâtral Aischylos, club d'échecs sur le temps de midi, club philo, concours variés.. <i>Ces activités créent une saine émulation et amènent chacun à se découvrir et à se dépasser.</i> ➤ invitations de conférenciers ➤ expositions organisées dans l'établissement. ➤ participation aux Prix Littéraire et Cinématographique des Lycéens.

	<p><i>La connaissance des langues étrangères joue un rôle essentiel dans l'ouverture de l'école sur le monde extérieur. Toutes initiatives dans le sens d'un apprentissage performant sont de ce fait appréciées et encouragées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>continuation depuis septembre 2005 de l'expérience d'immersion en langue allemande en place depuis 6 ans au sein de l'école primaire annexée. Outre les 4 heures de langue, les cours de sciences, de géographie et d'histoire sont donnés en allemand.</i> ➤ <i>poursuite des échanges linguistiques avec le lycée italien de Viareggio et l'école allemande de Selm.</i> ➤ <i>partenariat avec le Goëthe Institut depuis 2007.</i> ➤ <i>contacts avec des écoles néerlandophones et accueil de stagiaires issus de la Haute-Ecole de Hasselt.</i> ➤ <i>création d'une bibliothèque mettant à la disposition des élèves des ouvrages en langues étrangères.</i> ➤ <i>excursions et voyages pédagogiques à l'étranger (Pays-Bas, Angleterre, France, Allemagne).</i>
<p>9. <u>Exigences particulières</u></p>	<p><i>Les parents sont avertis que l'attention de la communauté éducative se porte également sur les points suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>la nécessité pour les élèves d'apprendre à conduire un projet jusqu'au bout, d'accomplir leur travail avec régularité, d'être polis et courtois en toutes circonstances.</i> ➤ <i>le respect de l'équilibre entre les droits et les devoirs de chacun.</i> ➤ <i>les cours de renforcement et les cours préparatoires aux études supérieures (langue moderne 1, français et mathématique) ne sont accessibles qu'aux élèves ayant obtenu au moins 70% à l'examen final de l'année précédente. A défaut, une épreuve diagnostique pourra être organisée en début d'année scolaire.</i> ➤ <i>le cours de langue moderne 2, quoique pouvant faire l'objet d'une restriction au moment du passage de classe, reste comptabilisé en cas d'échec lors de la délibération de septembre.</i> ➤ <i>l'ensemble des cours de sciences intitulés "Sciences générales" est porté au maximum dans le respect des circulaires. Ce choix d'option est conseillé aux élèves motivés par les cours de sciences.</i>
<p>10. <u>Esprit d'école</u></p>	<p><i>Développer un esprit d'école, d'appartenance à un groupe constitué avec ses règles et ses traditions est un atout supplémentaire dans la recherche de l'intégration, de la solidarité et du respect des personnes et des choses.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>le port du tee-shirt aux couleurs de l'école est obligatoire dans les cours d'éducation physique dans les 3 premières années;</i> ➤ <i>Accueil des nouveaux collègues par les professeurs membres du GAPE.</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la participation d'équipes à différents tournois sportifs est toujours encouragée et les résultats obtenus communiqués à l'ensemble des élèves; ➤ la participation aux concours scientifiques, littéraires et artistiques est aussi systématiquement programmée et les élèves lauréats mis à l'honneur.
11. <u>Sécurité</u>	<p><i>Tout élève doit se sentir en sécurité dans l'école mais aussi dans les abords immédiats de l'établissement une collaboration efficace a été mise en place avec les responsables de la Police locale afin qu'une surveillance régulière soit instaurée pendant la pause de midi et aux heures de sortie.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ des éducateurs assument une permanence sur les trottoirs le matin et en fin de journée. ➤ présence active de professeurs et d'un proviseur aux réunions du Conseil de Prévention de la ville de Seraing. ➤ séances d'information aux élèves sur le racket et les assuétudes.
En conclusion	<p><i>L'école est un lieu d'enseignement et un lieu de vie où doit régner une cohérence d'objectifs et d'actions.</i></p> <p><i>L'enseignement dispensé à l'Athénée Royal Air Pur a pour but de former des individus responsables, dotés de sens critique et destinés à accéder à l'enseignement supérieur. C'est pourquoi il maintient un niveau d'exigence élevé.</i></p> <p><i>Il s'agit également d'un enseignement humaniste qui ne néglige aucune activité dans un juste équilibre.</i></p> <p><i>Il s'efforce d'inculquer et de promouvoir les valeurs qui contribuent à donner un sens à la scolarité : la tolérance, le respect d'autrui, le sens des responsabilités, le goût de l'effort, la discipline personnelle et le savoir vivre, en gardant présent à l'esprit que tout droit correspond à un devoir.</i></p> <p><i>Son but ultime reste :</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; margin-top: 20px;"> <p>Le meilleur pour le plus grand nombre</p> </div>

Ce projet d'établissement a été approuvé

– par le Conseil de participation du

– par le Comité de concertation de base du